



Communautés énergétiques de Marseille

Marseille, France

EN BREF

Marseille promeut une communauté de l'énergie transformatrice par le biais d'initiatives citoyennes, de partenariats avec des compagnies d'énergie locales et d'efforts municipaux, tels que l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments scolaires publics.

📌 Pourquoi une communauté de l'énergie ?

La ville de Marseille souhaite accroître sa production d'énergie renouvelable en renforçant les initiatives locales et en pilotant de nouvelles approches. Ce projet est en cours de réalisation, en collaboration avec des acteurs locaux qui s'efforcent d'établir des communautés d'énergie en suivant une approche ascendante. De nombreux projets se concentrent notamment sur l'installation de panneaux solaires sur des bâtiments résidentiels, municipaux et culturels, y compris la couverture réussie d'un centre d'art local.

Les communautés d'énergie sont des groupes de personnes ou d'organisations locales qui s'associent pour produire de l'énergie renouvelable dans leur quartier. En collaboration avec des organisations telles que des coopératives locales et des compagnies d'énergie, Marseille vise un avenir où les bâtiments du territoire produiront et consommeront de l'énergie localement dans un rayon d'un kilomètre.

La ville est signataire de la Convention des Maires pour le climat et l'énergie et fait partie de la mission de l'UE pour 100 villes intelligentes et climatiquement neutres d'ici à 2030. Les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés dans le cadre de ces initiatives nécessiteront l'engagement de tous les acteurs locaux et une stratégie globale pour promouvoir et intégrer ces projets dans le plan énergétique de la ville.

📌 Un effort de collaboration

La collaboration a été l'un des principaux moteurs de l'expansion des communautés d'énergie de Marseille. La municipalité s'est associée à des initiatives citoyennes telles que Marseillia Sun Systems et Enercoop, cette dernière étant engagée dans la promotion des communautés d'énergie depuis de nombreuses années. Le conseil municipal souhaite continuer à encourager ce type de partenariat. L'objectif est de systématiser les communautés d'énergie dans la ville, en développant un modèle qui intègre les systèmes d'énergie renouvelable dans le paysage et qui engage les entreprises locales dans le secteur de l'énergie renouvelable.

Parallèlement, la ville lance également une société municipale d'énergie axée sur la production d'énergie renouvelable. Il existe plus



© Erin Doering

MARSEILLE



© Ville de Marseille

Population :
869 815 habitants

Superficie :
240 km²

**Signataire de la
Convention des
Maires depuis :**
octobre 2021

**Réduction des
émissions de GES
dans le cadre de
la Convention des
Maires:**
-55% d'ici 2030

de 100 entités similaires en France, détenues par les municipalités ou soutenues par des organisations publiques et privées. L'objectif stratégique qui sous-tend ces développements est de créer un mélange de communautés dirigées par les citoyens, de financements et d'actifs municipaux, conduisant à un écosystème énergétique dynamique et autonome au sein de la ville.

La municipalité a maximisé l'utilisation des ressources municipales disponibles pour progresser dans le domaine des énergies renouvelables. Marseille entreprend actuellement une rénovation de ses 480 écoles publiques. La ville les a identifiées comme des sites idéaux pour l'installation de panneaux solaires, compte tenu de leur demande intermittente d'énergie. À ce jour, des panneaux solaires ont été installés dans 60 écoles et il est prévu d'en installer dans 50 à 100 autres.

Les obstacles administratifs

Malgré ces développements positifs, Marseille a fait face à des embûches administratives. Une récente loi française visant à promouvoir les énergies renouvelables a suscité une série de discussions autour des règles de passation des marchés publics.

Dans un premier temps, la municipalité a proposé de modifier ces règles afin de simplifier les procédures de passation de marchés dans les cas où une seule entreprise opère dans un quartier. Dans ce cas, l'administration cherchait à simplifier la procédure d'appel d'offres. Toutefois, ces propositions d'amendements ont finalement été rejetées.

Néanmoins, la nouvelle loi a apporté quelques changements positifs pour la communauté d'énergie de la ville. L'un des principaux avantages est la possibilité de conclure des accords d'achat d'énergie à long terme avec les communautés d'énergie. Avant la nouvelle loi, les accords devaient être renouvelés tous les deux ans, ce qui créait un environnement d'incertitude et d'instabilité pour ces communautés. Désormais, la ville peut négocier des accords qui s'étendent sur une période beaucoup plus longue, de 15 à 20 ans. Ce changement devrait promouvoir la stabilité, favoriser la croissance et faciliter la planification à long terme au sein des communautés d'énergie de la ville.

Résultats et étapes suivantes

Le projet Sirius a introduit l'idée d'économies significatives pour les habitants grâce à la production locale d'énergie. La ville souhaite à terme pouvoir proposer aux locataires participant au projet une facture d'électricité à zéro euro.

Le projet vise à réduire les émissions de 90 % et la consommation de chauffage de 80 %, tout en augmentant l'utilisation des énergies renouvelables de 20 %. Cependant, l'ambition de parvenir à une électricité gratuite pour les locataires présente des défis importants, notamment en termes de gestion et de régulation de la consommation d'énergie afin d'éviter une explosion potentielle de la consommation. Pour résoudre ce problème, il est prévu de mener de vastes campagnes pédagogiques et de sensibilisation sur l'utilisation efficace de l'énergie.

La municipalité prévoit également de lancer un appel d'offres pour l'installation de systèmes d'énergie renouvelable d'ici 2025. Cet appel s'adressera aux entreprises locales et les encouragera à proposer des solutions qui favorisent des structures tarifaires innovantes et une distribution efficace de l'énergie au sein de la communauté.

Dans le cadre du développement futur des communautés d'énergie de Marseille, la ville prévoit d'impliquer davantage d'entreprises locales dans ses initiatives. Cette stratégie permettra au secteur des entreprises d'investir activement dans l'avenir énergétique de la ville. Le processus de sélection des futurs projets donnera la priorité aux entreprises qui font preuve d'innovation en termes de tarification et d'algorithmes pour la distribution de l'énergie au sein de la communauté.

CHIFFRES CLÉS

250 hectares

5000 habitants

1490 logements

+25 % d'électricité renouvelable

-80 % de consommation de chauffage

-90 % d'émissions de CO2



FINANCEMENT DU PROJET

- + Communauté urbaine de Marseille
- + Ville de Marseille
- + Département
- + Région Sud
- + Agence Nationale de la Rénovation Urbaine - État
- + Programme d'investissement d'avenir (PIA) - État

LIENS UTILES

» <https://www.marseille.fr/marseille-2030-objectif-climat-et-le-programme-100-villes>



CONTACT

Felix Blanc
fblanc@marseille.fr